

Température à Québec
Minimum, 44. Maximum, 60.
Pronostics — Aujourd'hui :
Vents très forts. Brume, quelques
orages et peut-être un peu de neige.

LA VIGIE

EPHEMERIDES
2 mai 1911. — Le bill incorporant l'association des marchands détailliers du Canada passé à Ottawa. — Un terrible cyclone détruit Plymouth, Kan.

Vol 5 - No. 250 - Mardi, 2 Mai 1911
Abonnement : \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces : 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.
Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 2 MAI 1911

CITE DE QUÉBEC
HOTEL DE VILLE

Proclamation

à l'occasion des funérailles de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, K. C. M. G., C. P., Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Mercrèdi, le TROIS-MAI courant, auront lieu les funérailles de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, K. C. M. G., C. P., décédé dans l'exercice des fonctions éminentes de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Les citoyens en général exprimant le désir qu'une proclamation émane déclarant que ce jour doit être observé comme un jour de deuil civique :

Vu la position éminente du regretté défunt :

Vu la longue et brillante carrière qu'il a fournie au premier rang parmi nos concitoyens, et les services qu'il a rendus comme officier supérieur dans notre administration civique pendant plus de trente années :

Je proclame par les présentes MERCREDI, LE TROIS-MAI MAI COURANT, comme jour de deuil civique, et je prie tous les citoyens de suspendre MERCREDI MATIN, leur travail et leurs occupations ordinaires, afin que le plus grand nombre possible puisse prendre part à cette manifestation de regrets.

J'invite spécialement les chefs et directeurs de nos établissements d'éducation et d'enseignement à donner un demi-congé à leur personnel et à leurs élèves, afin que la jeunesse de notre cité puisse témoigner de son respect pour la mémoire d'un citoyen distingué, dont la carrière publique a fait honneur à son pays.

(Signé) N. P. BROUIN, Maire de Québec.
H. J. B. CHOUMARD, Greffier de la Cité.

UNE CRISE... DE NERFS

On sait ce que valent d'ordinaire les pièces détonnantes de l'événement. Il en a si souvent lancé qui lui sont retombées sur le nez que le public a depuis longtemps cessé de s'extasier devant cette pyrotechnie à jet continu.

Aussi, le confrère a-t-il voulu frapper un grand coup. Hier soir, il emplissait plusieurs colonnes de commentaires à perte de vue sur les récents événements d'Ottawa. Le malheur de cette longue histoire, c'est qu'elle pêche par la base. En effet, il est absolument faux que Son Excellence le gouverneur-général ait été rappelé en toute hâte de Winnipeg pour des raisons politiques. La Montreal Gazette, organe conservateur, contredit carrément cette version. Lord Grey est tout simplement revenu à Ottawa parce que M. James Bryce, l'ambassadeur britannique à Washington, désirait le rencontrer demain mardi à Ottawa au sujet d'une conférence internationale qui doit s'ouvrir à Washington le 22 courant pour discuter des questions de droits pélagiques de la mer de Behring.

Donc, absolument rien de ce côté. Quant à la tension créée entre les partis à Ottawa par les récents débats qui songe à la nier ? Mais qu'y a-t-il de si extraordinaire là-dedans ?

Seulement, on voit percer la perle du mouvement de flanc opéré l'autre jour par M. Borden, lorsqu'il offrit à sir Wilfrid de laisser aller au couronnement s'il consentait à ajourner la Réciprocité à la prochaine session. Le premier ministre a refusé d'abdiquer ainsi la direction parlementaire aux mains de la minorité, et il n'est pas un homme de cœur qui ne l'approuve d'avoir fait au chef de l'opposition la réponse qu'il méritait.

Le petit jeu des torques s'est vite démasqué : aujourd'hui, leurs organes commencent à dire que sir Wilfrid est plus pressé de s'occuper des relations du Canada avec les Etats-Unis qu'avec l'Empire britannique. C'est perfide, méchant, imaginé pour soulever le sentiment anglais contre le gouvernement, et pour cette raison l'événement se garde bien de présenter la question sous ce jour. Pendant que ses alliés torques effaillent la note impérialiste, lui cherche à faire croire à un soulèvement de la province de Québec contre Laurier. Il s'autorise pour cela des racontars du Pays, auxquels nous répondons ailleurs.

Il pousse la fantaisie jusqu'à prédire la dissolution immédiate des chambres, et des élections générales d'ici à deux ou trois semaines. Rien que cela ! Le parti libéral n'a pas plus pour des électeurs qu'en 1908, lorsqu'il a balayé le pays pour la quatrième fois en douze ans. L'événement, dans sa crise hystérique d'hier, ne s'aperçoit pas, l'aveugle ! que ses bravades, si elles se réalisaient, auraient précisément pour effet de rallier autour du chef et du drapeau tous les libéraux, plus unis, plus vigoureux que jamais.

TROIS FAUSSETES EN TROIS LIGNES

Le Pays, qui trouve que les libéraux exagèrent en noir les troubles domestiques du parti conservateur, se montre lui-même plus que fantaisiste à l'égard des libéraux.

Dès qu'il veut préciser, il perd la certitude. Nos amis de Montréal peuvent répondre pour eux-mêmes. Pour ce qui concerne Québec, ce que dit le Vindicator du Pays n'a ni rime ni bon sens.

"A Québec même, en plein Saint-Roch, en entend gronder la révolte", dit-il.

C'est absolument faux. Il y a bien eu, il y a quelques années, quelques castors qui voulaient se faire passer pour libéraux et faisaient un peu de tapage. Mais il y a déjà beau temps qu'on les a mis à la raison et fait rentrer dans leur trou.

Il est également faux "que la ville de Québec soit divisée en deux camps irréconciliables." Les libéraux de Québec sont unis comme un seul homme autour de leurs chefs, sir Wilfrid Laurier à Ottawa, sir Lomer Gouin à Québec.

Enfin, il est également faux que "les Québécois cherchent à secouer l'autorité de l'hon. M. Lemieux". Tant que le ministre des Postes sera député de Gaspé, il est des nôtres, et ce n'est certainement pas au moment où Montréal le réclame et serait fier d'avoir un homme de son talent pour représentant dans le cabinet, que les libéraux de Québec regretteraient de l'avoir proclamé leur chef. La brillante manière dont il a dirigé la campagne électorale dans le district de Québec en 1908, et le succès qui a couronné son travail, n'ont fait qu'accroître sa popularité.

Parlement fédéral

LE DUEL DES PARTIS
ABSURDITE DE L'ATTITUDE DE L'OPPOSITION

LES SUBSIDES SERONT VOTES QUAND MEME

L'HON. F. OLIVER FAIT FACE A SON ACCUSATEUR

CAUCUS LIBERAL
(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 1. — La grande affaire, ici, est toujours le deadlock entre les ministériels et les oppositionnistes au sujet de la prorogation et du débat sur la réciprocité. Les choses en sont toujours au même point. Ce qui faisait dire à un ministériel, ce matin, que les conservateurs se sont mis une corde au cou, qu'ils tirent maintenant au renard, pendant que sir Wilfrid tient le bout de la corde. Toutes sortes de rumeurs circulent à ce sujet, par exemple que Lord Grey serait parti de Winnipeg dans le but d'essayer d'arranger les choses. Dans son édition de ce soir, le Free Press ridiculise cette rumeur que tous les gens sensés trouvent absurdes.

Toute question se résume à savoir si l'opposition prendra la responsabilité de bloquer les subsides. Depuis de longues années, on ne connaît qu'un exemple d'une telle attitude, en 1896. Mais le parlement était alors moribond, tandis que le parlement actuel peut durer encore deux sessions après celle-ci. La situation n'est pas du tout la même. Si l'opposition refuse de voter une autre tranche de subsides, avant le 1er juin, on assistera à un spectacle inouï celui, dit-on, de voir fermer les canaux à la circulation, arrêter l'Intercolonial, etc., sans compter que le fait que les employés civils ne seraient pas payés pourrait mettre nombre de fournisseurs, épiciers, boulangers, etc., dans de sérieux embarras.

La convention de réciprocité affole les bleus, mais certainement pas au point de les porter à des excès qui détruiraient les derniers débris du parti si laborieusement édifié par sir John Macdonald.

La discussion peut être longue encore, mais les subsides seront certainement votés. Il y a eu caucus libéral ce matin. Les détails de ce qui s'y est passé manquent, mais on croit qu'il a été question de certains chemins de fer des provinces maritimes dont on veut faire des

A la mémoire du Lieutenant-Gouverneur

Grandes préparatifs de princières obsèques

Nous avons pu jeter un coup d'oeil hier midi dans la salle des séances de l'Assemblée législative, rapidement transformée en chapelle ardente.

Tous les pupitres et fauteuils avaient disparu. Les murs disparaissaient eux-mêmes sous une tenture violette, formant fond de décor, sur laquelle les tapisseries étaient en train d'exécuter les décorations dont la main exercée de M. E. E. Taché, toujours artiste au milieu de ses devoirs officiels de sous-ministre, avait précisément tracé le dessin.

Cette funèbre parure murale consiste en panneaux de draperies noires retombantes, coupant la tenture violette à intervalles égaux. Un courant d'étoffe noire, disposé en festons, forme le couronnement supérieur de ce sévère décor, agrémenté ça et là de cartouches en mousses et fleurs funéraires enroulées dans un anagramme A. P. Au centre, le trône de l'Orateur, voilé de noir et violet, porte un vaste écusson aux armes du défunt.

Le tout est d'un goût à la fois sévère et distingué, et l'on en prévoit l'impression lorsque le décor sera au complet, avec sa chapelle ardente, sa garde militaire, ses emblèmes religieux, sa parure de palmiers nains et d'immortelles.

C'est aujourd'hui, de 10 h. du matin à 10 h. du soir, que le public sera admis à visiter la salle mortuaire. Le service d'ordre intérieur est sous les soins du chef McCarthy, de la police provinciale. Il comporte admission du public par la porte centrale du Palais législatif, le grand escalier et l'antichambre de l'Assemblée législative. On circulera de chaque côté de la chapelle ardente, et pour éviter toute confusion, la sortie des visiteurs par le corridor et l'escalier de l'Orateur.

Translation des restes
Comme nous l'avons dit hier, les funérailles de l'Intercolonial.

A moins d'événements extraordinaires, sir Wilfrid Laurier s'embarquera le 12 mai sur le Virginian, en route pour l'Angleterre.

Le Dr Clarke, qui avait été choisi pour représenter la province de l'Alberta au couronnement, a décidé de décliner. En réponse à votre correspondant, il a déclaré que malgré tout le plaisir qu'il aurait à assister à ses fêtes, un voyage en Angleterre entre deux sessions signifierait pour lui une absence de près de deux ans de sa famille, ce qu'il ne peut se décider à faire.

Toute la séance, ou à peu près, est après-midi et ce soir, a été remplie par la discussion sur la réciprocité avec M. Bruneau Nantel, député de Terrebonne en tête de la liste des orateurs.

A part cela, au commencement de la séance, l'honorable M. Ollivier, que l'article du Toronto Telegram, auquel sir Wilfrid a fait l'autre jour allusion, en chambre, a déclaré qu'il donnera dans quelques jours des explications complètes sur les insinuations contenues dans ce journal.

Le Telegram se faisant l'interprète d'une personne, qui avait, du reste, écrit dans le même sens, à sir Wilfrid, insinuant qu'un des ministres de la couronne était un "grafter" et un "boodler", désignant le ministre de l'Intérieur. Les explications de ce dernier seront, dit-on, sensationnelles.

L'ordre du jour comportait aujourd'hui l'étude de trois bills. Tous trois sont passés en comité, après quoi M. Nantel a repris le débat sur la réciprocité à 5 heures jusqu'à six pour recommencer le soir à 8 heures.

Ont rendu visite hier, à Spencer Wood :

Les honorables juges Lemieux, Cannon, Jetté, recorder Déry, Chef de Police Emile Trudel, M. d'honneur qu'il a si noblement occupés, donnant à notre pays l'occasion d'apprécier ses qualités brillantes et variées et étant une preuve nouvelle de ce qu'un Canadien - Français, richement doué comme l'était Sir A. P. Pelletier, peut accomplir dans le monde politique et social.

Tous les régiments, réguliers et volontaires, seront sur pied demain, et prendront part aux funérailles. Un ordre d'Ottawa a été reçu hier soir à cet effet.

Obeissant à une pieuse pensée, les officiers et tous les autres membres du 9^e Régiment, dont faisait partie Sir Alphonse, ont fait déposer sur sa tombe un magnifique tribut floral.

Ce n'est pas le Druid, comme il a été annoncé, mais le principal, qui transportera, de Québec à Lévis, les restes mortels de l'auguste défunt.

Le départ du quai s'effectuera à midi précis.

Le train spécial pour la Rivière-Ouelle, laissera la gare de Lévis à 1 h. au lieu de 2 h.

L'HOMMAGE DE LA PRESSE

Du Soleil : — Après un long et vaillant combat contre la maladie qui l'avait persécuté depuis plusieurs mois, Son Honneur Sir Alphonse Pelletier a succombé samedi ; il s'est éteint dans la paix du Seigneur, entouré des siens appelés au milieu de la nuit à son chevet et pour qui furent son dernier geste et sa dernière pensée : un effort suprême pour les bénir dans un dernier adieu.

Sir Alphonse Pelletier fut vraiment le représentant distingué de sa race ; celle qu'un de nos anciens gouverneurs appelait : une race de gentils hommes.

Gentilhomme toujours affable et courtois, il fit honneur aux diverses positions éminentes où la confiance de ses concitoyens et l'estime de ses amis l'élevèrent successivement.

Gentilhomme, il le fut aussi tout le Canada, car, il a été don par sa loyauté inébranlable à ses convictions, et sa fidélité à ses compagnons de lutte.

Ce sont d'unanimes et sincères regrets qui partout accueilleront et pl us considérable dans la préparation de ses destinées que celui qui git maintenant sur son lit de mort à Spencerwood. C'est pourquoi les regrets de sa disparition de la scène publique sont universels.

Sous ce titre, Notre vieille cité hier, l'article suivant (en français) :

LA ST. LAWRENCE CAR WORKS Ltd.

(Incorporée par Lettres Patentes)
CAPITAL AUTORISE 7 1/2^e Stock Préférentiel \$ 125,000
Stock Commun 125,000

Emission du Stock Préférentiel, avec prime (bonus) de 50 p. c. en Stock.

Les Souscriptions pour la balance du stock préférentiel seront reçues jusqu'à 3 h. de l'après-midi, Vendredi 5 Mai 1911, payables au pair, se répartissant comme suit : 20 p. c. sur application, et la balance payable mensuellement sur avis des Directeurs. Il sera alloué une prime de 50 p. c. de stock commun à chaque souscripteur.

Une grande partie du stock préférentiel est maintenant souscrite; avec l'émission de la balance de ce stock et le bonus de \$15,000, voté par la ville de St-Romuald, le capital, nécessaire à la construction des usines et l'outillage, avec fonds d'opération suffisant, est assuré.

Le terrain nécessaire à l'emplacement des usines et d'une vaste cour est réservé dans la ville de St-Romuald. La corporation de cette ville a aussi accordé une exemption de taxes pour une période de 25 années.

Pour le présent, ces usines seront construites pour la fabrication journalière de trois chars à fret.

Le Chronicle a déjà publié la biographie de Monsieur, Lieutenant-Gouverneur Pelletier, énumérant les différents postes qu'il a si noblement occupés, donnant à notre pays l'occasion d'apprécier ses qualités brillantes et variées et étant une preuve nouvelle de ce qu'un Canadien - Français, richement doué comme l'était Sir A. P. Pelletier, peut accomplir dans le monde politique et social.

Aujourd'hui, nous voulons rendre hommage surtout à ses qualités personnelles et charmantes, à sa sympathie et courtoisie urbaine qui formaient un ensemble si attrayant.

Monsieur, Le Lieutenant-Gouverneur, comptait presque autant d'amis que de connaissances. Pouvait-il en être autrement ? Sa vie entière est l'exemple le plus saillant du bonheur qu'on trouve à oblier ses semblables. Avec une bonne grâce infatigable, un cœur chaud, sympathique, il était l'ami vrai, par excellence, celui des bons et des mauvais jours. Et, parmi ceux qui iront en foule lui rendre leurs derniers devoirs, nongés dans un deuil profond, plusieurs rappelleront avec attendrissement comme Monsieur, Le Lieutenant-Gouverneur au milieu de ses nombreuses occupations trouvait toujours le temps d'assister aux funérailles de ceux qu'il aimait, et ce dernier tribut d'affection, de respect, et de reconnaissance ne sera pas une banale démonstration, mais jaillira vraiment du cœur de tous les amis de Sir A. P. Pelletier.

A la famille en deuil, si cruellement éprouvée, et tout particulièrement à Lady Pelletier, Le Chronicle offre l'expression de sa plus respectueuse sympathie et des plus vives condoléances.

Du Daily Telegraph : — La mort fait subir une lourde perte à la province et à la ville de Québec, par la mort, arrivée samedi après-midi, du lieutenant-gouverneur Sir C. A. P. Pelletier. Une autre son premier et son plus estimé citoyen; on pourrait même dire que la perte s'étend à tout le Canada, car, il a été donné à peu d'hommes d'occuper des positions aussi élevées dans la vie publique du Dominion et de prendre une part plus active et plus considérable dans la préparation de ses destinées que celui qui git maintenant sur son lit de mort à Spencerwood. C'est pourquoi les regrets de sa disparition de la scène publique sont universels.

Le Chronicle a déjà publié la biographie de Monsieur, Lieutenant-Gouverneur Pelletier, énumérant les différents postes qu'il a si noblement occupés, donnant à notre pays l'occasion d'apprécier ses qualités brillantes et variées et étant une preuve nouvelle de ce qu'un Canadien - Français, richement doué comme l'était Sir A. P. Pelletier, peut accomplir dans le monde politique et social.

Aujourd'hui, nous voulons rendre hommage surtout à ses qualités personnelles et charmantes, à sa sympathie et courtoisie urbaine qui formaient un ensemble si attrayant.

Monsieur, Le Lieutenant-Gouverneur, comptait presque autant d'amis que de connaissances. Pouvait-il en être autrement ? Sa vie entière est l'exemple le plus saillant du bonheur qu'on trouve à oblier ses semblables. Avec une bonne grâce infatigable, un cœur chaud, sympathique, il était l'ami vrai, par excellence, celui des bons et des mauvais jours. Et, parmi ceux qui iront en foule lui rendre leurs derniers devoirs, nongés dans un deuil profond, plusieurs rappelleront avec attendrissement comme Monsieur, Le Lieutenant-Gouverneur au milieu de ses nombreuses occupations trouvait toujours le temps d'assister aux funérailles de ceux qu'il aimait, et ce dernier tribut d'affection, de respect, et de reconnaissance ne sera pas une banale démonstration, mais jaillira vraiment du cœur de tous les amis de Sir A. P. Pelletier.

A la famille en deuil, si cruellement éprouvée, et tout particulièrement à Lady Pelletier, Le Chronicle offre l'expression de sa plus respectueuse sympathie et des plus vives condoléances.

Du Daily Telegraph : — La mort fait subir une lourde perte à la province et à la ville de Québec, par la mort, arrivée samedi après-midi, du lieutenant-gouverneur Sir C. A. P. Pelletier. Une autre son premier et son plus estimé citoyen; on pourrait même dire que la perte s'étend à tout le Canada, car, il a été donné à peu d'hommes d'occuper des positions aussi élevées dans la vie publique du Dominion et de prendre une part plus active et plus considérable dans la préparation de ses destinées que celui qui git maintenant sur son lit de mort à Spencerwood. C'est pourquoi les regrets de sa disparition de la scène publique sont universels.

Sous ce titre, Notre vieille cité hier, l'article suivant (en français) :

LA ST. LAWRENCE CAR WORKS Ltd.

(Incorporée par Lettres Patentes)
CAPITAL AUTORISE 7 1/2^e Stock Préférentiel \$ 125,000
Stock Commun 125,000

Emission du Stock Préférentiel, avec prime (bonus) de 50 p. c. en Stock.

Les Souscriptions pour la balance du stock préférentiel seront reçues jusqu'à 3 h. de l'après-midi, Vendredi 5 Mai 1911, payables au pair, se répartissant comme suit : 20 p. c. sur application, et la balance payable mensuellement sur avis des Directeurs. Il sera alloué une prime de 50 p. c. de stock commun à chaque souscripteur.

Une grande partie du stock préférentiel est maintenant souscrite; avec l'émission de la balance de ce stock et le bonus de \$15,000, voté par la ville de St-Romuald, le capital, nécessaire à la construction des usines et l'outillage, avec fonds d'opération suffisant, est assuré.

Le terrain nécessaire à l'emplacement des usines et d'une vaste cour est réservé dans la ville de St-Romuald. La corporation de cette ville a aussi accordé une exemption de taxes pour une période de 25 années.

Pour le présent, ces usines seront construites pour la fabrication journalière de trois chars à fret.

J. G. SCOTT 63 rue St-Pierre Québec.
Les souscriptions seront reçues au bureau de :
Alex. Hardy, Bloc de la Banque Hochelaga, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débiteurs, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal et a sa Succursale de St-Roch.



LA CROSSE

NOUVEAU DETAILS SUR LE LIGUE INTERMEDIAIRE

Beau succès pour le National de Québec

Les renseignements que nous avons publiés hier, sur le résultat de l'assemblée annuelle de la ligue intermédiaire de la Crosse-tous samedis soir, étaient forcément incomplets.

Le résultat, au point de vue du National de Québec, est superbe et fait bien augurer pour la saison qui s'ouvrira sous peu.

La ligue a été divisée en deux séries à la suite du refus du Shamrock de venir à Québec. Les messieurs n'ont pu digérer les moqueries à eux adressées par nos québécois. Un dernier et allégué des difficultés financières pour refuser de se mesurer de nouveau contre nos champions.

Le Shamrock sera avantageusement remplacé dans la ligue par le Sherbrooke. Ce dernier club ne comprend pas le sport de la même façon que le Shamrock. Son délégué a offert de payer \$30 à chaque club montrealais qui ira jouer dans la ville-royale des canotiers de l'Est. La répartition du Sherbrooke augmentera, beaucoup l'intérêt de la ligue qui, telle que composée, devra être bien encouragée par le public.

Le Clavers hésitant à assumer de nouveau les frais d'un voyage à Québec. Ce club, en effet, n'a aucune source de recettes et n'est sustenté que par des souscriptions particulières. Mais c'est un des meilleurs clubs de la ligue; ce sont de vaillants lutteurs, dignes de nos champions; aussi, les délégués du National sans hésitation, afin de procurer au public de notre ville, une belle jouée, ont-ils décidé l'engagement de payer au Clavers \$50, pour aider à défrayer ses dépenses de voyage à Québec.

La cédule des jouées de la série A, dont le National de Québec fait partie, a été préparé et adopté comme suit:

- Mai 27.—Montréal vs Clavers. Juin 10.—Clavers vs Sherbrooke. Juin 10.—Clavers vs Montréal. Juin 17.—National vs Québec. Juin 24.—Clavers vs National. Juin 31.—National vs Sherbrooke. Juin 1.—Montréal vs Québec. Juin 8.—Sherbrooke vs Clavers. Juin 15.—Sherbrooke vs Montréal. Juin 22.—Clavers vs Québec. Juin 29.—Montréal vs Sherbrooke. Août 5.—National vs Clavers. Août 5.—Sherbrooke vs Québec. Août 19.—Clavers vs Sherbrooke. Août 19.—Québec vs Montréal. Août 26.—Sherbrooke vs National. Sept. 2.—Québec vs Clavers. Sept. 4.—National vs Montréal. Sept. 16.—Montréal vs National. Les nouveaux officiers de la ligue ont été élus comme suit: Président: McAllan, Shauroeur. Vice-président: Albert Pigeon, National.

AU PUBLIC

Prrière de prendre note que je suis maintenant installé à mon nouveau poste. Toujours en mains les tweeds les plus nouveaux. Coupe garantie.

J. ANDRE LALIBERTE MARCHAND TAILLEUR 144, COTE D'ABRAHAM TELEPHONE 3741

Un nouveau uniforme ?

M. Berteaux, qui rêve d'aller à l'Élysée et de passer à la postérité, a résolu de se signaler à l'attention et à la reconnaissance des Français par une grande réforme: il veut doter l'armée d'un nouvel uniforme.

Nos troupes, depuis l'officier jusqu'au soldat de 2e classe et les fantassins comme les cavaliers, après avoir promené, sur les champs de bataille de l'Europe et à travers les capitales conquises, le pantalon rouge national, se verraient affublés d'un drap caennais, que l'on qualifie de réséda, un jolif tou, pas trop criard, pas trop sombre, et qui, sans affirmer les initiales, à merveille aux blonds, aux bruns et même aux roux.

Le ministre de la guerre a invité la commission de l'armée du sénat à venir admirer ces nouveaux uniformes qu'il se propose de faire essayer, aux grandes manœuvres prochaines. On a présenté aux pères conscrits un fantassin, un cavalier et un officier d'infanterie. Il parait que l'impression n'a pas été mauvaise. Cela ne m'empêche pas de rester sceptique. L'uniforme réséda ira, en tout cas, se joindre, chez les fripiers, la costume boer et la blouse kaki, qui obtiennent un succès de ridicule. Mais mon grade n'est pas assez élevé dans l'armée pour que je prétende vous imposer mon opinion. Je vous donnerai celle de quelques-uns plus autorisés. Le lieutenant-colonel Housset, ex-professeur à l'école supérieure de guerre, ancien député de la Meuse, me dit:

—L'invisibilité absolue est une chimère. Il est regrettable que, pour courir après une chimère, on sacrage nos vieux uniformes qui rappellent tant d'honneurs et de gloire et si nobles traditions. Je suis sûr que le pantalon rouge ne nous coûterait pas, sur un champ de bataille, dix hommes de plus que le pantalon réséda.

Ce n'est pas tout à fait l'opinion du général Bonnal, ex-chef d'état-major général. —La carte bleue, me déclarai-je, est invisible, dissimulée, restant suffisamment le pantalon rouge. C'est un vêtement parfait qui assure un excellent état sanitaire des armées en campagne.

Ah! par exemple, il faut supprimer le légal rouge qui est une très admirable pour les pointeurs ennemis.

—Il y a encore dans l'uniforme une autre partie, qu'il faudrait modifier radicalement en attendant qu'on la supprime: c'est le sac. On travaille, depuis des années, à le remplacer. La cité qu'il faut à tout prix élever à nos admirables fantassins. La question est insoluble! répond-on. Mais non, mais non! Mais il faut envisager la possibilité de diminuer l'encumbrance des routes pour le transport des approvisionnement militaires par automobiles, afin de laisser aux voitures régimentaires le seul soin de remplacer les sacs du troupière.

—Je l'ai dit, je l'ai écrit, je le répète: le chef qui saura faire marcher ses soldats sans sac fera de son époque. Il sera maître du terrain et de l'heure. A lieu de dépenser des millions à une profonde modification de nos uniformes qui ne presse pas, on ferait mieux de les consacrer à cette solution du problème du sac.

Le général Langlois, de l'Académie française, sénateur de Meurthe-et-Moselle, ex-membre de conseil supérieur de la guerre, est favorable à la nouvelle tenue. Il estime qu'elle est nullement déplaisante et que le public, après le premier mouvement d'étonnement, s'y habituerait vite. —La couleur réséda, dit-il, diminuera sensiblement la visibilité sans avoir l'aspect triste et terni de la couleur adoptée en Allemagne. Le casque léger de couleur légère, non déformable, héritant du soldat et de la plume. La tenue de campagne n'a paru fort pratique; elle donne un fantassin un aspect déguisé qui va fort bien au troupière français. —Vous voudriez bien me rendre et de justice que j'ai fait preuve d'objectivité et d'impartialité dans le choix de mes interviewés. Qu'on me permette donc une dernière réflexion. A Saint-Privat le 18 août 1870, il fallut un moment que les officiers d'un certain régiment d'infanterie se missent devant leurs hommes pour les empêcher de tirer sur des chasseurs à pied qui chargeaient de position et qu'ils leur uniformes sombre on avait pris pour une fraction de la division hessoise. Ainsi quand les uniformes étaient si variés, il y avait et fréquemment—des mé-

prises fustoses. Que sera-ce quand on ne pourra plus savoir qui on a affaire, à moins d'avoir le nez dessus? Les Français aiment le nouveau; mais j'ai la conviction que la nouveauté que M. Berteaux veut leur imposer n'obtiendra aucun succès et ne vaudra pas à son inventeur la popularité qu'il recherche.

Jolies Cuillères à thé en métal blanc, valeur réelle, 35 à 40 et la douzaine. Pour samedi seulement, 1 e, la pièce, chez J. B. MARTEL & CIE, 113 rue St-Joseph. Près de la rue Du Pont.

PALAIS ROYAL

SEMAINE DU 1er Mai 1911 C. A. PARADIS, Directeur. J. R. TREMBLAY, Gérant.

2 COMEDIES 2

LUNDI MARDI MERCREDI LES DEUX SOURDS COMEDIE BUFFE Danolseau, A. FORTIN Placide, J. R. TREMBLAY Boniface, W. VILLERIE Espérance, Mme J. R. TREMBLAY

JEUDI VENDREDI SAMEDI Elle l'otera, Elle ne l'otera pas

Vaudeville en un Acte Placide, W. VILLERIE Estelle, Mme J. R. TREMBLAY Paiginet, A. FORTIN

VILLERIE dans un nouveau REPERTOIRE Vos nouvelles, Chanteurs illustres

Patinoir à Roulettes

Aux VARIETES Ouvert de 9.30 a. m. à 10 hrs p. m. Fauter tous les soirs et samedi matin. Joute de hockey pour ce que "Pique" tous les vendredis soirs à 9.30 hrs. L. J. B. BEAULU Propriétaire JOS. BEDARD Gérant

Club des Marchands

Rue de la Couronne Salles d'Echantillons et Bureaux d'Affaires AUSSI: de Vastes Salles qui donneront satisfaction aux Sociétés Mutuelles. M. BEDARD, Prop. TEL. 2182 17m. au 25a.

Soumission

LES commissaires d'écoulement du village de St-Jérôme de Matane reçoivent de l'15 au 16 mai prochain, (1911) des soumissions pour la construction d'une arête de drainage au village de St-Jérôme de Matane. Les plans seront visibles tous les jours au bureau du secrétaire à St-Jérôme de Matane. Les commissaires s'engagent nullement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Matane, ce 21 avril 1911.

Associé demandé

On demande un associé qui pourrait disposer d'\$500 dans un atelier d'imprimerie situé à Chatham, Ont., et très bien achalandé. S'adresser au propriétaire du Canadian. CHATHAM, ONT.

A VENDRE

Un magnifique Lanché à gazoline monté sur 32 pieds de longueur et 10 1/2 de largeur tirant d'au 23 pds, 16 force de chevaux en état de première classe construit par le Toronto Machine Engine Co., vitesse 9 miles à l'heure. S'adresser à J. K. POWELL 90, rue St-Va'tier Québec

Qualité supérieure



PRIX INTERRESSANTS

PARFUMS PIVER Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte... 85c Lotions Salinées, Teigne, Aurore, etc., ligne complète... 05c Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire)... \$3.25 Savons Toilette assorties... 55c Poudres Toilette... 25c Parfums Piver ou Roge et Gallet à l'once... 60c

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais Téléphone 842

SOUSSION

DES SOUSSIONS adressées au sous-secrétaire et portant sur l'approvisionnement relatif à la location de quoi de Matane, seront reçues jusqu'au 15 mai 1911, pour la location soit par le gouvernement provincial, le conseil municipal, la Commission du Port ou toute commission de navigation ou de chemin de fer du quel public créé à Matane, ou comité de Matane Québec, pendant la période de trois ans.

Lepreneur s'engage à maintenir un gendarme à quel pendant toute la période de contrat, à ériger et à entretenir dans un état de propriété convenable, quant à l'expiration de bail, le Gouvernement reprendra possession du quel en question il devra lui être remis en aussi bonne condition qu'au début du contrat, à l'exception de l'usure, des dommages et dégâts résultant de l'usage autorisé.

Une soumission contiendra un chèque de vingt-cinq dollars (\$25) provenant d'une banque légalement instituée. Cette somme sera retenue si le soumissionnaire est élu et sera versé au contrat réglé par ledit paiement.

Le loyer annuel sera payé d'avance. Le contrat, s'il est conclu, sera porté l'entente formelle que lepreneur ne gèrera ni ne tiendra l'effectant au quel chèque de Matane, que les droits qu'il percevra n'excelleront pas ceux fixés par l'Etat dans les règlements concernant les administrations des chemins de fer, piles, piliers, ou quel qu'importe au Canada, tel qu'il est de temps en temps par le Gouvernement du Canada.

Le déparlement ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse des soumissions. Les journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés a priori ne seront pas payés. A JOHNSON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, 24 mars 1911.

Le Dr. Albert Angers

SPECIALISTE Pour les Accouchements, maladies des femmes et des enfants, l'honneur d'annoncer à ces clients, qu'il transporter le 1er Mai, son bureau au No. 331 Rue St-Joseph en face du Presbytère Jacques-Cartier. Les heures de consultation sont les mêmes: 10 à 12 h. a. m.; 2 à 5 h. p. m.; 7 à 8 h. p. m.

PROPRETE A VENDRE

Une propriété à vendre, à St-Péroulle, Ile d'Orléans. Cette superbe villa appartenant au fr. Lanier, située sur le bord du fleuve, à 5 minutes du bateau et de l'église. Bonne maison, toute meublée, 4 appartements, hangar, écurie, glacière, terrain de 100 pieds de largeur et au-delà de 600 pieds de profondeur; jardin, parterre, arbrs fruitiers et d'ornement. Aussi voiture de promenade, remis. S'adresser au No. 50, rue Couillard. 20 av.—1 an.

SALLE A DINER POUR DAMES

CAFE DE L'AUDITORIUM 142 rue St-Jean. La salle faisant face à la rue St-Jean, on y retrouvera restaurée, sera ouverte à l'avenir du jour de Pâques. Un repas bon et sera servi de 12 h. à 2 h. et de 5 h. aux Dames & Messieurs, au prix de 50c. Une visite est sollicitée. P. W. DUCAL

Hotel VICTORIA QUEBEC

LE MEILLEUR HOTEL POUR LES TOURISTES QUI VISITENT LA VILLE DE QUEBEC. Accommodation pour 200 pensionnaires. Téléphone dans toutes les chambres. Élévateur pour passagers. Les tramways électriques se dirigent vers toutes les parties de la ville arrivés à la porte. Excellente cuisine. Suite de chambres avec bain. Pour informations concernant taxes, etc., adressez à: H. FONTAINE, prop.

Joseph Turcotte Oscar Delisle M. P. L.L.S. L.L.S.

Turcotte & Delisle

AVOCATS Edifice de la Banque Nationale 834, rue Saint-Joseph, QUEBEC Bureau du jour et du soir. Téléphone 2314

E. Théo. Paquet

L.B.L.L.L. AVOCAT (NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS) 88, Rue St-Pierre Québec Téléphone 1406. Rés. 7, Ste-Ursule. Tél. 8342

KING EDWARD

PLAN HOTEL PLAN Américain Européen \$2.00 par jour. \$1.00 par jour. 9-11 rue Desjardins Québec Prix spéciaux pour la saison de l'hiver. Pour d'autres informations s'adresser à l'office. Téléphone public 3422. JOS. LAPORTE, Gérant.

Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-chef des hôpitaux de Paris. SPECIALITE: Accouchements maladies des femmes et des enfants. BUREAU et RESIDENCE 271 1/2, Rue St-Joseph Tel. 9553. 15 11, au

A. LEOPRED

INGENIEUR CIVIL GRAD. LAVAL ET MCGILL. SPECIALITE: AQUEDUCS 30 RUE ST-JEAN, QUEBEC. TELEPHONE: 648

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers 72 et 78, Cote d'Abraham Téléphone 1088. Réglage au gas et à l'électricité. Téléphone et Sonneries Électriques. Spécialité: Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud. Résidence: 5 Collina. Tél. 1001

LIONEL CANNON

NOTAIRE Bloc Banque d'Hochégn 130, rue St-Pierre - QUEBEC

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS Bâtisse de la Banque d'Hydrologie 136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Téléphone 2699

DE M. CROTEAU

ARPEUR-GEMMETRE 50, RUE DE SALABERRY QUEBEC. TELEPHONE 2908. Lucien Cannon, B.A.L.L.L. Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER

AVOCATS 93 rue St-Pierre, Québec Tel. 3822

Concours Hippique A MONTREAL 9 au 13 Mai L'événement Fashionable

\$5.40 Montréal et Retour

Cecl comprend l'admission sur le terrain. DEPART le 10 Mai. Billets pour revenir jusqu'au 15 mai 1911.

Pour tous renseignements, billets etc., veuillez vous adresser à 30 rue St-Jean, au coin de la rue Du Pont, 40 rue Dalhousie au Château Frontenac, ou à la gare du Palais. G. J. P. MOORE, Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

CHEMIN DE FER CANADIEN NORD QUEBEC

ET QUEBEC & LAC ST JEAN

LE 12 après DIMANCHE, le 19 MAI 1911, les trains partiront de Québec comme suit:

Canadien Nord de Québec

9.30 a. m.—Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal, Coûtes Shavignin, Grand-Mère, St. Casimir, etc. fait raccourci à (Gareau) fait avec les trains allant et venant de La Tuque. Il y a un char buffet par train 9.30 p. m.—Tous les jours excepté le dimanche pour St-Jean.

Quebec et Lac-St-Jean

8.30 a. m.—Tous les jours excepté le dimanche et le samedi pour La Tuque, Roberval, Chicoutimi, etc. avec char buffet pour Chicoutimi lundi et mardi venant de Québec. 9.30 a. m.—Dimanche seulement pour St-Raymond. 5.30 p. m.—Tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond. 8.00 p. m.—Le samedi seulement pour Roberval, Chicoutimi, avec char buffet pour Chicoutimi. Four toute autre information s'adresser à la gare St-André, ou à F. S. Stocking, 32 rue St-Louis.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION DE CHEVAUX A MONTREAL Mai 9-13 1911

\$5.40

Des billets, aller et retour, seront vendus le 10 Mai 1911 aux taux de \$5.40 avec admission gratuite à l'exposition

Tous les billets seront bons pour revenir de Montréal jusqu'au LUNDI, le 15 Mai prochain.

Pour plus amples informations s'adresser au No. 10 rue Ste. Anne (Tel. 567 ou 73). G. P. & T. A.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Exposition de Chevaux A MONTREAL 9-13 Mai 1911

\$5.40

Des billets Aller et Retour seront émis et seront bons pour départ le 10 mai 1911, au prix de \$5.40, y compris l'admission à l'exposition.

Les billets seront bons pour revenir de Montréal pas plus tard que lundi, le 15 mai 1911.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Laisse Lévis à 3.30 p. m. tous les jours pour

Boston Springfield New-York

Chemin le plus court

Wagons-Lits, et Wagons-refectoirs

Pour aller et venir LA ROUTE LA PLUS CONFORTABLE

Pour plus amples informations et location de Pullman, s'adresser à F. S. STOCKING, agent des passagers pour la ville et le district de St-Jean, Rép. (présentant) Chas. Cook & Son et toutes les lignes de paquebots océaniques.

A la mémoire du Lieutenant-Gouverneur

(Suite de la 1ère page.)

Le L'Événement

A cause de sa haute position et de ses qualités de cœur et d'esprit, la mort de sir Alphonse cause un deuil profond dans la grande famille canadienne-française.

Né à la Rivière-Ouelle d'une famille de cultivateurs, sir Alphonse, entré de bonne heure dans la politique, a fourni une honorable carrière qui l'a conduit à quelques-uns des postes les plus honorables de l'état.

Les grandes qualités qui valurent tant de succès à sir Alphonse furent son travail constant, ses manières affables et son insatiable patience. Un fait qui fait honneur à son caractère plus que tous ses titres, c'est que, après avoir donné quarante années de sa longue vie aux luttes de la politique, il ne laisse pas d'ennemis.

Sir Alphonse était de cette race de Canadiens-français dont Lord Elgin disait qu'ils étaient un peuple de gentilhommes. Il fit maintes fois honneur à sa race et à ses humbles origines en remplissant avec le tact d'un "noblesman" des charges officielles qui le mirent souvent en relations avec des personnages de sang royal.

Le parti libéral regrettera en sir Alphonse l'un des soldats, toujours heureux, de son avant-garde. Il fut un des partisans dévoués de sir Wilfrid Laurier et l'un des instruments de son triomphe.

L'Événement a souvent combattu sir Alphonse Pelletier au cours de sa carrière militante de politicien, mais s'est toujours fait un devoir d'honorer ses vertus de citoyen. C'est avec simplicité que nous payons aujourd'hui, avec toutes les classes de la société, notre humble tribut d'hommage à sa mémoire.

De l'Action Sociale

Notre journal tient à mêler sa voix à ce concert d'éloges pour dire quelques mots du chrétien qui vient de disparaître.

La position éminente à laquelle avait atteint sir Alphonse Pelletier, loin d'être pour lui l'écueil contre lequel viennent se briser les meilleures résolutions, a servi à montrer combien profondes étaient ses convictions religieuses, et comme il savait y conformer ses actions d'homme public.

Ses absorbantes occupations ne l'ont pas empêché de continuer, à Spencer Wood, ses habitudes de charité et de pitié.

Ceux que n'estiment les honneurs qu'à travers le brillant des réceptions mondaines ont pu croire quelquefois sa vie sévère, mais les nécessités, ceux qui s'occupent d'œuvres, ont toujours trouvé ouverte sa porte et sa bourse, et pourraient seuls dire combien de misère il a soulagée, combien de service il a rendu.

Du Canada, de Montréal

Pour avoir été prévue depuis quelque temps, la mort de sir C. A. P. Pelletier, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, n'en est pas moins un deuil profond, non seulement par sa famille et ses amis, mais pour toute la population de la province.

Juris-consulte distingué, le très regretté défunt a brillé au barreau, où il a tenu un des premiers rangs, avant de briller dans la politique, où, député, sénateur, ministre, président du sénat, lieutenant-gouverneur, il a successivement gravi tous les échelons qui mènent à la position la plus élevée à laquelle puisse aspirer un Canadien-français, celle de représentant de Sa Majesté le Roi, dans sa province natale.

Les solides qualités de l'esprit et du cœur dont il était doué, la fidélité aux principes, la fermeté de ses convictions politiques, sa grande réputation de rectitude, contre laquelle jamais le moindre soupçon n'avait même été chuchoté, lui avaient acquis, de bonne heure, et lui ont conservé jusqu'à la fin l'affection et la confiance de ses amis politiques et le respect absolu de ses adversaires.

AUTRES TEMOIGNAGES DE REGRET

Le Barreau

Hier, à l'ouverture du terme de la Cour d'Appel, M. C. E. Dorion, bâtonnier du Barreau de Québec, a fait du regretté défunt, sir A. P. Pelletier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, un bel éloge.

Voici comment s'est exprimé M. Dorion: "Qu'il plaise à la Cour, Le malheur qui vient de frapper la province de Québec et le Canada tout entier par la mort de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur me fait un devoir de rappeler ce triste événement à l'ouverture du terme de la Cour.

Le Barreau de Québec doit un hommage particulier à la mémoire de l'un de ses plus anciens membres, en même temps qu'il doit unir ses regrets à ceux de tous les citoyens pour la mort du représentant officiel de la province de Québec.

Nous avons connu sir Alphonse Pelletier, avocat toujours affable et loyal; chrétien humble et convaincu, quittant le banc des juges pour aller porter son annone aux protégés de la Société de St-Vincent de Paul; juge plein de droiture et d'aménité, esclave de son devoir au point d'en être la victime. La mort qui l'a pris dans l'exercice de la plus haute magistrature de cette province a voulu que son souvenir demeure revêtu de cette dignité qui lui convenait si bien, à lui, le type du gentilhomme accompli, dans la meilleure et la plus large acception du mot.

Qu'il me soit permis aussi d'associer à son nom dans l'expression de nos regrets celui de sir Elzéar Taschereau l'un de ses grands magistrats sortis du Barreau de Québec, et qui sont notre gloire.

Depuis la dernière session de cette Cour, plusieurs de nos confrères sont aussi disparus, enlevés à leur tâche plus humble, mais encore si noble quand elle est bien accomplie. Les morts se succèdent avec rapidité dans les rangs de la magistrature et du Barreau; la mort semble vouloir effacer la trace d'un deuil par un deuil nouveau.

Mais quelque grandes que soient les pertes que nous éprouvons, nous n'avons pas à craindre de voir se perdre les traditions dont le barreau et le Barreau s'honorent, tant que nos morts laisseront de tels exemples. Sir L. A. Jetté, juge en chef de la Cour d'Appel, a également prononcé quelques paroles d'éloge à l'adresse de sir C. A. P. Pelletier, qui a toujours rempli consciencieusement, et avec honneur, ses devoirs d'homme privé et d'homme public, ses devoirs d'avocat comme ceux de juge et de toutes les autres charges qui lui furent confiées par ses concitoyens.

CLUB MERCIER

Extrait des délibérations du Club Mercier, à une séance spéciale tenue le 1er mai courant. Il est proposé par M. J. B. Liberté, secondé par M. J. E. Martineau et Jos Gauthier: Que ce deuil affecte tout particulièrement les citoyens de St-Roch, dont l'illustre défunt fut le premier représentant libéral.

Qu'à cette occasion le Club Mercier désire exprimer ses sympathies les plus sincères à la famille du grand citoyen qui vient de disparaître.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Lady Pelletier.

M. A. LECLERC, Sec. C. M. St-Roch.

Le Bureau des Commissaires d'Écoles Catholiques de la cité de Québec

Pour nous conformer aux vœux généralement exprimés et la proclamation du maire de la ville d'observer mercredi prochain, jour de deuil public, à l'occasion des funérailles du Lieutenant-Gouverneur, sir A. P. Pelletier, les directeurs des Frères de la Doctrine Chrétienne, les directrices des communautés et autres sous le contrôle de la Commission Scolaire, sont priés de donner cours aux élèves mercredi, le 3 courant, et jeudi, demi-congé seulement. Les garçons des classes supérieures sont priés d'assister aux funérailles.

Par ordre, ANT. C. TASCHEREAU, Secrétaire.

C'est notre ami M. Hubert Moisan, entrepreneur de pompes funèbres, qui a été chargé des décorations funéraires et de l'ordonnance des funérailles. La manière dont il s'était acquitté de pareille charge lors des funérailles de feu F. G. Marchand en 1900 le désignait naturellement pour la circonstance.

Un exposé de la question

(Traduit du Star de Toronto)

Un correspondant nous annonce que les journaux conservateurs dans Durham et dans Northumberland, ainsi que ceux de certains voisins essayent de représenter le projet de réciprocité comme désavantageux pour le fermier canadien, en publiant des statistiques concernant les quantités des produits agricoles exportés maintenant par les États-Unis, en Canada.

En effet, il y a de part et d'autre, un envoi considérable de produits alimentaires entre le Nord et le Sud. Mais à supposer que la balance commerciale soit défavorable pour le producteur canadien, aucun argument plus puissant ne peut être avancé pour rendre en toute la nécessité des conditions commerciales, justes et égales, tout comme elles le seraient par ce projet.

L'exportation des produits agricoles canadiens aux États-Unis a été comparativement faible à cause des droits exclusifs prélevés par les Américains. Ce sont ces droits que l'on va maintenant abolir. Voici quelques-unes des surtaxes qui vont disparaître du côté américain:

- Chevaux, \$30 par tête, ou plus selon la valeur.
Volaille en vie, 3c par lb.
Volaille abattue, 5c par lb.
Blé, 25c par minot.
Avoine, 15c par minot.
Foin, \$4 par tonne.
Patates, 25c par minot.
Pommes, 25c par minot.
Beurre, 6c par livre.
Œufs, 5c par douzaine.

En retour de ces réductions, celles que fait le Canada sont de beaucoup plus faibles. Ainsi pour ce qui est du blé et de l'orge, la réduction canadienne est de moitié plus faible que celle qui est faite du côté américain. La raison de cette différence est que les droits perçus par le Canada étaient plus modérés; et ainsi, une réduction plus petite suffit pour arriver à l'échange libre.

Le fermier canadien se trouve maintenant placé sur le même pied d'égalité avec ses voisins américains, là où il avait à supporter auparavant un grand désavantage. Mais il y a plus que cela. La population des États-Unis est de 90,000,000; celle du Canada de 8,000,000; en plus, les deux pays possèdent à peu près la même étendue de territoire, et il est à croire que le Canada pourra bientôt produire autant de blé d'avoine, d'orge et autres produits de la zone tempérée que son voisin. Il s'en suit donc que le Canada va avoir un surplus plus grand à exporter, dans les années à venir. Pour le moment, la situation est telle qu'aux États-Unis, la consommation va bientôt dépasser la production. La population des cités et des villes augmentée sans cesse par les flots de l'immigration, va s'accroître plus vite que celle des contrées agricoles.

Pendant que les Européens essaient à New-York et à Chicago, augmentant ainsi la demande en denrées alimentaires, le fermier américain émigre dans l'Ouest canadien, colonise nos terres nouvelles et augmente nos produits. Notre surplus d'exportation est basé sur l'avancement de la colonisation dans nos terres de l'Ouest et dans celles de l'Ouest Ontario. Le surplus d'exportation pour les Américains vraisemblablement ne peut faire que décliner.

C'est pourquoi, si les taxes sur les produits agricoles sont abolies des deux côtés de la frontière, si on laisse au commerce son développement naturel, le plus fort mouvement se fera du pays colonisé et là et ne faisant que commencer à tirer profit de ses ressources, vers l'autre pays plus entièrement colonisé, et où la consommation l'emporte sur la production. Nous n'avons pas besoin de faire de beaux calculs pour démontrer lequel des deux retirera le plus d'avantage de cette affaire. Le libre afflux des produits, sans droits et sans barrières, sera profitable à la fois au consommateur et au producteur.

Les agissements de M. Bourassa

(D'après la Patrie du 29)

"La PATRIE a publié qu'il y a eu à Montréal, au commencement de la semaine, des réunions secrètes, chez les conservateurs aussi bien que chez les libéraux. Nous maintenons notre affirmation, parce qu'elle est vraie. Que M. Bourassa ait eu l'occasion de causer avec toutes les personnes que nous avons men-

tionnées, nous l'ignorons. Mais il en a sûrement rencontré plusieurs. La feuille nationaliste dit qu'il "a échangé avec certains autres, quelques paroles à son bureau ou au restaurant."

Puisque M. Bourassa méprise les conservateurs et refuse de leur aider à conquérir le pouvoir, il est étrange, en vérité, de le voir en conciliabule avec eux, à son bureau ou au restaurant.

Les mauvaises langues ont même rapporté que certains de ces détestables conservateurs ont été les hôtes du député de Saint-Hyacinthe!

M. Bourassa a honte publiquement de son alliance avec les conservateurs. Il les trouve trop "pratiques"! Nos informations sont que M. Bourassa a accepté de bonne grâce les remontrances qui lui ont été faites et qu'il est prêt maintenant à tout accepter pour se faire pardonner son attitude irréfléchie sur les questions que les conservateurs ont le plus à cœur.

C'est un secret de polichinelle que M. Wm. Price a souscrit généreusement pour la fondation de la feuille nationaliste.

M. Bourassa aurait-il soulevé de causer avec ce "riche" industriel ou de dîner avec lui? Son nom jure-t-il à côté du sien?

Il est fort possible que M. Bourassa n'ait pas rencontré Sir Hugh Graham, aux réunions dont nous parlons, mais nous savons que le propriétaire du "Star" s'est longuement entretenu avec un certain nombre de personnes présentes de l'organisation du parti oppositioniste en nérales."

Vapeur "Champion"

Ligne St-Jean, St-Michel, St-Jean et Berthier

REMARQUEZ LE VOYAGE DU VAPEUR "CHAMPION"

Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "CHAMPION" fera ses voyages comme suit, à l'exception du dimanche et des jours de fêtes:

DE QUÉBEC: Berthier 5.00 a. m. L. M. J. S. 4.00 p. m. St-Jean 6.30 a. m. St-Michel 7.15 a. m. St-Laurent 8.00 a. m.

Samedi, départ 2.00 p. m. De St-François le Vendredi à 5 h. a. m. le Samedi de Québec 2 h. p. m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec à 7.30 a. m. et à 11 a. m. départ de St-Jean à 5 a. m.

Les Samedi, le même bateau fera un voyage de Québec à St-François, pour donner l'avantage aux clients de profiter du bon air sur le fleuve. Départ de Québec à 2.00 p. m. et retour à 5.30 p. m.

LAURENT MOISAN
Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier QUEBEC.
Nanteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.
Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale
Exécution prompte à des prix très bas.
TEL. 8251. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT
Fournitures et matériel complet de Beurrieres et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.
Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec
Coin de la rue St-Paul
ERNEST L. COTE, Agent
Demandez nos prix - - - - - Tel. 3386

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT
POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Aïsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Écossaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Érable, Rockwall, et Plâtre.
LA CIE GLODE Ltée
190, rue GRANT, QUEBEC.
TEL. 2663

Regal Motor Car Coy
DETROIT MICH.
Model " N " 20-25 \$ 1200.00
Model " L " 30 h. p. \$ 1350.00
Model " L. F " quatre porte \$ 1400.00
Model " S " quatre porte 40 h. p. \$ 2000.00

A. GAGNON & CIE
155-157, Rue du Pont
Agent pour la Province

Vitrophanie
LA DERNIERE NOUVEAUTE
Facile à appliquer, Très économique, Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires
DEPOSITAIRES GENERAUX
Marier & Tremblay
LIMITEE
Coin des rues Desfosses et du Pont
QUEBEC
Téléphones 2162, 2163

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES
- LE PLUS -
Grand Magasin de Bijouteries de Québec
ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.
Bagues de 50c à \$500.00, Montres de Fr n \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00.
Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence.
Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET
Manufacturier de bijouteries
65-67 RUE ST-JOSEPH
QUEBEC
Tel. 237

E. ROUMILHAC
Negociant en Vins Liqueurs et Conserves alimentaires
Les personnes faibles désirant reprendre leurs forces épuisées doivent faire usage du
Malaga au Quinquina de Lacaux
48-50 Cote du Palais
QUEBEC

Demandez nos prix pour
BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE
U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL. Phone 2491
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES GROS ET DETAIL
Vu mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph 30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.
AUSSE en main Show-cases et vitraux à 50 p. c. de réduction.
365, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

CHRONIQUE LOCALE

MALHEUREUX ACCIDENT DE VOITURE

Un malheureux accident de voiture, qui pourrait être suivi de suites fatales, s'est produit hier soir sur la côte d'Abraham, en face du restaurant Bischoff.

Une voiture de déménagement appartenant à M. Jos. Lacasse, et conduite par M. J. Laprise, et Nap. Frenette, se dirigeait vers le restaurant Bischoff, quand, rendu en face du restaurant plus haut, le cheval pris le mors aux dents. Dans sa course furieuse, il vint frapper violemment une autre voiture de déménagement qui stationnait à quelques arpents plus loin.

La violence du choc projeta les deux occupants sur la chaussée et lorsqu'on les ramassa l'un après l'autre, Frenette souffrait de blessures graves au côté, et Lacasse s'était fracturé une jambe. On manda aussitôt l'ambulance et l'on s'empressa de transporter les blessés à l'Hôtel-Dieu, où il leur sera donné les soins que requièrent leur état.

Frenette a été reconduit à sa résidence No. 275 rue Hermine et il est sous les soins d'un médecin.

Les médecins espèrent le rétablissement.

On déménage

Une journée d'hier a été bien employée par des déménageurs. Malgré la température maussade, malgré la pluie, la boue, une foule de familles ont quitté leur ancien domicile pour entrer dans un nouveau logis.

Le mobilier, les effets de toutes sortes se décoloraient beaucoup plus que si la température avait été élémentaire, qu'importe ?

Il faut déménager, se rendre à ses bibelots dans le nouveau paradis ? — ou encore une secousse, au deux ans ou plus peut-être jusqu'au jour du grand déménagement, du déménagement.

Enquête du Coroner

Le Coroner Jolicoeur a tenu aujourd'hui une enquête sur les circonstances qui ont accompagné la mort du jeune Arthur Giguère, de St-Malo. Le verdict rendu : Fracture au crâne ; mort instantanée.

Le coroner présidera à une autre enquête demain, à 10 h., au feu de la rue A. M. Castonguay, dont le cadavre a été retrouvé hier, dans le fleuve, vis-à-vis de Pont Rouge.

Une banqueroute

M. F. J. Bourbonnais, agent immobilier, de cette ville, vient de faire cession de ses biens à la demande de M. J. Alp. Roy. Il a un actif de \$45,578 et un passif de \$86,000.

Ecrou de la prison

Au 1er mai, hier, il y avait en prison de Québec, 99 prisonniers, 81 hommes et 8 femmes.

Prisonniers sous ordonnance de la police 35

Pour vol 7

Pour autres offenses 1

Attendant son procès 7

Militaires 2

En attendant de la prison de Montréal 47

Total 99

AUDITORIUM

AUJOURD'HUI

MEVILLE ET VUES ANIMÉES

5 et 10 cts

A L'AFFICHE

Les 12 et 13 Mai : Le Rosaire

Un beau sermon

DECORS SOMPTUEUX

Les Tribunaux

Ouverture de la Cour d'Appel

Hier s'est ouvert le terme du printemps de la Cour d'Appel. Étaient sur le banc, les honorables juges Jetté, président, Lavergne, Cross, Cannon et Archambeault.

33 causes sont inscrites sur le rôle, il y en a 12 du district de Québec : de Beauce, 6 ; d'Arthabaska, 3 ; de Saguenay, 1 ; de Chicoutimi, 3 ; de Trois-Rivières, 3 ; de Rimouski, 2 ; de Gaspé, 1 ; de Montmagny, 1 ; de Kamouraska, 1.

L'affaire de la Levis Ferry Co, viendra devant cette cour. M. Bernier présentera une motion pour faire renvoyer l'appel.

Les causes de district rural seront entendues demain et jeudi.

La séance d'hier a été occupée par des procédures de pratique. La cour ne siégera pas mercredi, à cause des funérailles de sir Alphonse Pelletier.

Cour Supérieure

Dans la cause de Blondin vs Gagné, l'hon. juge Malouin a rendu jugement hier, et a renvoyé l'action avec dépens.

Cour de Police

M. Desbiens, de Lauzon, accusé de voies de fait, a vu, hier, débouté l'action intentée contre lui.

Une grève à Québec

Il y a quelques semaines, les membres de l'Union Nationale des ferblantiers, couvreurs, plombiers et "steam fitters" avaient fait à leurs patrons une demande d'augmentation de salaire.

L'augmentation demandée était si peu élevée que quelques patrons l'accordèrent de bonne grâce, ce qui veut dire que leurs ouvriers sont restés à l'ouvrage. Les autres patrons refusèrent de faire droit à la demande de leurs employés. A une assemblée générale des membres de l'union plus haut nommée, cette question de l'augmentation a été longuement discutée. Il fut décidé de renouveler la demande aux patrons, afin d'avoir une réponse catégorique.

Hier, les ouvriers ont renouvelé leur demande d'augmentation, et sur le refus de leurs patrons, ils n'entrèrent pas à l'atelier, mais décidés de lutter jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'obtention de la dite augmentation.

Le coût élevé de la vie, loyers, vivres, etc., est la seule cause de cette demande d'augmentation, sans laquelle prétendent les ouvriers, il leur est impossible de vivre.

PALAIS ROYAL

Brillante inauguration de la semaine du 1er mai, au Palais Royal, hier. La salle a été sans cesse remplie aux quatre représentations, et tout le monde n'avait que des éloges pour la direction sur les lèvres. Il faut dire aussi que la direction s'impose tous les sacrifices, et y va de tous ses efforts, pour embellir de plus en plus son programme afin de le rendre toujours attrayant. Aussi cette semaine, pourrait-on trouver mieux, en fait de vues nouvelles et de plus belles et de plus variées.

Maintenant, Villeraie, trouverait-on un numéro de vaudeville plus amusant, assurément non.

Et pour finir ce merveilleux programme, la comédie Les Deux Sourds, un peu vieille, celle-là, mais combien drôle, on peut la revoir cent fois et on rira toujours. Ce qui nous a fait plaisir de constater surtout, c'est que le Palais Royal est le seul théâtre à Québec où le français prime tout. Encourageons donc le seul Théâtre Français à Québec en ce moment. N'oublions pas les changements de vues de main, et jeudi changement de comédie. Un des membres du personnel du Palais Royal, parti à la hâte samedi soir dernier pour Montréal, est revenu, qu'y a-t-il ? Mystère.

Nouvelle salle à dîner

Je désire attirer l'attention du public, de mes clients et spécialement de ceux dont leurs familles vont passer l'été à la campagne, sur le fait que j'ai récemment fait l'ouverture d'une salle à dîner et comptoir lunch où seront servis, repas à la carte ou à la semaine, à un prix spécial. Un chef cuisinier français est à mon service et pourra satisfaire tout le monde, même les plus difficiles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Edouard Poulin,

Prop. du Palais de Cristal,

93 97 rue St-Joseph,

St-Roch, Québec.

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

ON RETROUVE LE CADAVRE

Du Dr. Ph. Aug. Castonguay

Hier, à un mille environ de Pont Rouge, on a retrouvé le cadavre du Dr. Ph. Aug. Castonguay, de Québec, qui s'est noyé en octobre dernier, dans la rivière Jacques-Cartier, un peu en bas de Ste-Catherine, dans le comté de Portneuf.

Le corps est parfaitement conservé de même que les habits, il a évidemment passé l'hiver sous l'eau et au printemps, les glaces l'ont ramené à la surface pour le pousser à l'endroit où il a été découvert par un M. Jobin.

La dépouille mortelle a été expédiée à Québec hier après-midi sur le convoi du Pacifique Canadien qui est entré en gare à Québec à 3 h. 30.

Peu après la découverte du cadavre à Pont Rouge, hier avant-midi, la nouvelle en est parvenue à Québec. M. J. N. Castonguay, professeur d'arpentage, père du défunt, a été immédiatement averti ; et sans tarder les préparatifs pour l'inhumation ont été faits. Le corps sera exposé à la demeure de M. J. Castonguay, et cet après-midi, un libéra sera chanté à la chapelle de N.-Dame du Chemin. Cette cérémonie aura lieu à 4 h. 30, et immédiatement le corps sera transporté à l'embarcadere du Grand-Trone, d'où il sera expédié à Arthabaska, sa ville natale, où, mercredi matin, sera célébré le service que suivra l'inhumation.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de nos vives sympathies.

Il veut être remis en liberté

Edmond Rousseau, de la rue Grant, qui, il y a une couple d'années, avait tiré deux coups de revolver sur sa femme, alors que celles-ci tenait son enfant dans ses bras, et qui, au cours de son procès, avait été trouvé mûr pour l'asile, a été retiré de ce dernier endroit, il y a une quinzaine, et ramené à la prison de Québec.

Hier, le prisonnier a pris un bref d'habeas corpus contre M. Morin, gouverneur de la prison. Il prétend qu'il est détenu illégalement et il veut être remis en liberté.

Nouvelle école

Les travaux de la nouvelle école de la rue Carillon, à St-Sauveur, commenceront lundi prochain. Cette bâtisse aura 56 pieds de façade et 48 pieds de profondeur ; elle sera à trois étages.

La Commission Scolaire a accordé le contrat de la maçonnerie à M. Amédée Latulippe, au prix d'environ \$6,000.

La menuiserie a été accordée à M. Adolphe Guérard.

Chez le droguiste

—Voulez-vous un flacon de mon élixir antirhumatismal ? Tenez... là ! Avez donc l'obligeance de le prendre vous-même, j'ai des maudites douleurs qui m'empêchent de bouger !

—Eh bien ! ça mord, par ici ?

—Je ne peux pas te le dire... n'y a que deux heures que j'y suis.

L'Anglais des sportsmen.

—Un jeune Parisien à sa partenaire :

—Mais vous n'apprenez donc jamais assez d'anglais, pour jouer au tennis ?... Je vous dis de crier "aout" et vous criez "septembre" !

Nouvelle salle à dîner

Je désire attirer l'attention du public, de mes clients et spécialement de ceux dont leurs familles vont passer l'été à la campagne, sur le fait que j'ai récemment fait l'ouverture d'une salle à dîner et comptoir lunch où seront servis, repas à la carte ou à la semaine, à un prix spécial. Un chef cuisinier français est à mon service et pourra satisfaire tout le monde, même les plus difficiles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Edouard Poulin,

Prop. du Palais de Cristal,

93 97 rue St-Joseph,

St-Roch, Québec.

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

Les militaires du 9e Régiment

Tous les hommes du 9e Régiment sont invités à se rendre en grande tenue, mercredi matin, à 8 h. précises, au manège militaire, afin, dans la suite, d'assister aux funérailles de Sir Alphonse.

Un referendum à demander

rait bien celui qui nous ferait connaître la variété des sentiments bleus à l'endroit de M. Bourassa.

A VENDRE

Voitures et Harnais à vendre.—Une express pour déménagement et piquettes, en parfait ordre, presque neuve, et un tombereau, charrette à bois. Aussi harnais, etc. S'adresser à ALBERT PARADIS, 27, rue Sauvageau, ou par téléphone : 2987. 1er m.—2fs.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

FALARDEAU & CIE

Marchands de Charbon

211 rue Dorchester
ST-ROCH

Claret "Chateau Certan"

'Chateau Laudenne'

Ces vins sont en renommée, pour leur fumet particulier et sont le produit de vignobles célèbres. Ils ont reçu une quantité considérable de médailles et de prix pour leur supériorité.

LAUDENNE CERTAN

85c par bouteille d'une pinte. \$1.25 par bout. d'une pinte.
50c par bout. d'une chopine. \$0.75c par bout. d'une chopine.

PHONE 3515

GEORGES PATRY

22, DE LA FABRIQUE

POUR UN MOIS

CHEZ

E. JACOT

BIJOUTIER

95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

20%

DE REDUCTION
SUR TOUT NOTRE STOCK

J. E. GAGNON,

OPTICIEN-SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle la réfraction et le choix des lunettes

Spécialité : Fabrication de verres

160 rue St-Jean, Québec.

La vue examinée gratuitement

LE MAGASIN EST OUVERT JUSQU'A 8 HRS P. M.

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

E. A. ANCTIL & Cie

MARCHAND-TAILLEUR

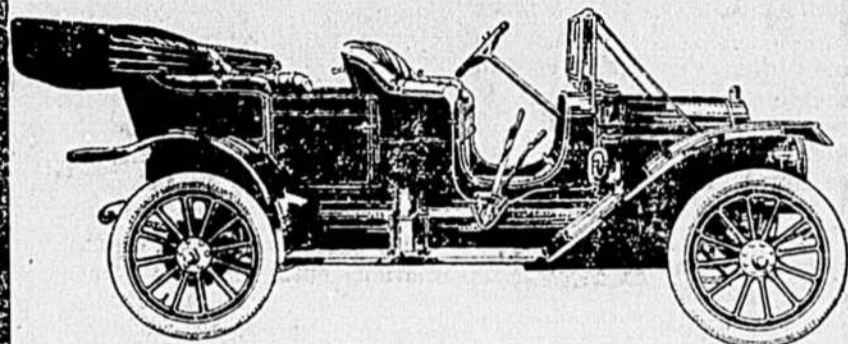
53, RUE BUADE

Nous venons de recevoir nos importations du printemps, nous invitons nos amis et le public à venir nous faire une visite.

N. B.—Notre magasin de la rue St-Jean est transporté à 53, rue Buade.

Téléphone 1689

Les fameux chars McLaughlin et Ford font l'admiration des connaisseurs



Monsieur : Nous vous sollicitons bien cordialement de venir visiter à mon garage les fameux chars McLaughlin et Ford, vous trouverez un assortiment complet de ces deux célèbres marques de chars ainsi que toutes les accessoires nécessaires pour ces chars, je suis toujours en position de vous fournir les meilleurs renseignements ou démonstration que tous clients désirant m'honorer de leur confiance. Vous pouvez être entièrement satisfait en étant en position de défer toute compétition, je demeure, Votre tout dévoué,

JOS. DEVARENNES, 279 RUE ST-JOSEPH, TEL. 2058

PHARMACIE L. E. MARTEL

Maintenant transporté au numéro

79, RUE ST-JOSEPH

Notre installation ne sera terminée que dans deux ou trois semaines, mais nous continuerons tous de même à servir le public, sans interruption.

Nos clients voudront bien se montrer un peu indulgents vis-à-vis de nous pour le temps que dureront nos réparations, après quoi nous leur promettons entière satisfaction sous tous rapports.

PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH.

TEL. 2483

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé : 332 rue St-Vallier

Usine : 5 " Laliberté

QUEBEC

Pompes à vapeur

" " alimenter

" " réservoir

" " incendie

" " air

" " air chaud

" " circuler

" " liquides

" " hydraulique

Élévateur électrique

Élévateur hydraulique et à pou-

voir.

Escaliers et Echelles de Sauve-

tage.

Réparations d'automobiles exé-

tées avec soin.

Toutes machines pour manufac-

tures, réparées ou améliorées

suivant les règles de l'art.

LES DEPECHEES DE NUIT

Dépêches de la Presse Canadienne

LE PREMIER MAI A PARIS

Aucun désordre extraordinaire

Déclaration d'un allemand. — Plusieurs blessés

Paris, 1er mai. — Comme par les années passées, on a encore à enregistrer des troubles, avec cette différence, toutefois, qu'ils ne sont pas très sérieux.

Vers le soir, une foule qu'on estime à 250,000 s'est rassemblée sur la Place de la Concorde et dans les rues adjacentes. La plupart étaient des curieux, mais un certain nombre paraissent désirer une démonstration et résistaient à la police.

Lorsque les perturbateurs devinrent trop agressifs, la cavalerie fonda sur la foule qu'elle obligea de reculer. Un officier fut légèrement blessé dans la bagarre qui s'ensuivit et un homme de police reçut sur la tête un coup de bâton qui lui fit perdre connaissance. Plusieurs coups de revolver furent aussi tirés, mais on n'annonce pas d'accident.

La foule voulut se rassembler en divers autres endroits, mais partout fut dispersée. Plusieurs manifestants furent blessés et cinquante arrêtés.

Durant le jour, les troupes spéciales qu'on avait mobilisées, celles de la garnison de Paris et la police, eurent quelque difficulté à maintenir l'ordre parmi la foule qui voulait célébrer dignement le 1er mai, mais tard le soir les choses avaient repris leur aspect habituel.

Dans une interview, M. Lépine, préfet de police, dit que depuis plusieurs années, le 1er mai n'avait jamais été aussi tranquille.

Vers neuf heures du soir, quelques milliers de manifestants s'assemblèrent près de la Bastille pour entendre des orateurs parler d'internationalisme et d'anti-militarisme.

Un ouvrier allemand, portant à sa boutonnière une rosette aux trois couleurs, déclara au milieu d'applaudissements et au nom de ses camarades que dans le cas de guerre les ouvriers allemands refuseraient de combattre contre leurs camarades de France. La fin de la réunion fut marquée de désordres sérieux pendant une heure, manifestants et policiers à travers les rues étroites de ce quartier, cherchant à se repousser les uns les autres et même à se donner des coups. De fait, plusieurs personnes furent blessées, tant parmi les policiers que parmi les spectateurs.

(Dernière heure)

Paris, 1. — Pendant la dernière heure, deux sergents de police ont été poignardés. L'un d'eux est mourant; l'autre est dans une condition critique.

Lettre trop audacieuse

New-York, 1. — Il y a quelque temps une jeune femme ayant fait publier une annonce dans laquelle elle demandait de l'ouvrage, reçut entre autres, une lettre dont les termes frisaient l'obscénité.

M. Anthony Comstock, agent de la société pour la suppression du vice fut mis en possession de cette lettre et le résultat des démarches qu'il fit fut l'arrestation de M. Valentine E. Ratt. Traduit devant le juge Hazel, Ratt a plaidé coupable. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 3 ans et demi pour s'être servi dans un but malhonnête, de la poste des Etats-Unis.

Les faits de ce genre sont plus fréquents qu'on ne croit, a dit M. Comstock devant le tribunal.

Les jeunes femmes ou jeunes filles n'ont pas à craindre que leur nom soit livré à la publicité, car elles n'ont pas à paraître au tribunal. Elles ne sont pas plaignantes, c'est le gouvernement des Etats-Unis qui dépose la plainte et qui poursuit l'auteur de la lettre.

Tout n'est que rompus et corrompus.

Trois fêtes peuvent valoir mieux qu'une seule, mais pas dans une triple ou l'on est en train de se les laver.

DEBAT ACHARNE AU CONGRES

Le vote pour jeudi ou vendredi

Washington, 1er mai. — Le débat s'est poursuivi aujourd'hui, avec acharnement de part et d'autre, sur le bill des admissions en franchise. L'un des adversaires du projet M. Longworth d'Ohio, s'est particulièrement opposé à l'admission en franchise des chaussures, disant que les manufactures canadiennes allaient s'emparer du marché américain, grâce aux machines perfectionnées fabriquées aux Etats-Unis et aujourd'hui de plus en plus répandues à l'étranger.

Le chef démocrate Underwood espère que le vote sera pris jeudi ou vendredi, mais il y a encore plusieurs orateurs inscrits.

Une entente Anglo-Allemande

Londres, 1. — Lord Loreburn, le lord chancelier, a parlé, à une réunion organisée en faveur d'un rapprochement anglo-allemand. Il a parlé avec tant d'espoir des relations entre les deux nations, que quelques-uns ont cru voir, dans ses paroles, des insinuations gouvernementales au sujet d'une entente.

Le professeur Seper, de Munich, affirme tenir, de source officielle, qu'il y a eu des échanges de vues amicales concernant le programme naval des deux puissances et que c'est là un grand pas.

Une grande route pour automobile

Montréal, 1er mai. — Le docteur J. P. Gadbois, ex-échevin, promouvait actuellement la construction d'une route pour automobiles de la Rivière des Prairies, à travers l'île de Montréal. Le docteur Gadbois, qui travaille à ce schéma depuis plusieurs mois, a annoncé aujourd'hui que le terrain nécessaire à ce chemin avait été acheté et que les travaux de nivellement commencent dans quelques semaines. Les automobiles seules pourront circuler sur ce chemin et les amateurs se promettent d'avance de bien apprécier la vitesse de leurs machines, le danger d'amende n'existant plus.

Brulée à mort

Montréal, 1er. — Mme Saiswure Stacey, âgée de 65 ans, épouse de Tarongata Stacey, vénérable indien de Caughnawaga a été brûlée à mort dans la destruction de leur maison par le feu, ce matin entre deux et trois heures.

Son époux parvint à s'échapper des flammes en sautant d'une fenêtre du second étage.

Le canal Lachine est ouvert à la navigation

Montréal, 1. — Le canal Lachine a été complètement ouvert au trafic aujourd'hui. Quarante vaisseaux au moins y ont passé aujourd'hui.

Le procès des Comorristes

Viterbe, Italie, 1er mai. — Le procès des Comorristes se continue et suscite encore une vive curiosité.

La plus grande partie de la séance a été employée à discuter afin de savoir si Abbatemaggio doit être considéré comme un témoin ou comme un prisonnier. Finalement on a conclu qu'il était prisonnier.

Fête collégiale

Trois-Rivières, 1er mai. — Lundi prochain, on célébrera la fête du Supérieur du Séminaire de cette ville. Les élèves ont préparé pour l'occasion un joli programme dramatique et musical, qui sera exécuté dans la soirée.

Pour sauver McNamara

Montréal, 1er mai. — A la suite des démonstrations des socialistes, une assemblée de protestation, organisée dans le but d'enrôler les ouvriers de Montréal dans le mouvement qui se manifeste en faveur de la libération de J. J. McNamara, accusé d'être l'un des dynamitards du Times, de Los Angeles, a été tenue à la salle Moderne, rue Notre-Dame Est.

M. Killingbeck, de New-York, et M. A. St-Martin, le leader socialiste de Montréal, ont adressé la parole. Ils ont dénoncé en termes violents l'arrestation de McNamara.

Acte d'accusation sensationnel

New-York, 1er mai. — Le grand jury qui a fait enquête dans la banqueroute de la Carnegie Trust Company a remis un acte d'accusation, tard, aujourd'hui, au juge Davis.

Les lettres "N. A." étaient insérées sur l'acte lui-même, ce qui veut dire "pas d'arrestation."

On dit que cet acte d'accusation est de plus de conséquence qu'aucun de ceux qui ont été rendus par ce grand jury, dans le département criminel de la Cour Supérieure. On ajoute que le nom de l'accusé ne sera connu que lorsqu'il sera arrêté.

Toute cette affaire, comme on sait, suscite un intérêt considérable dans tout le monde financier new-yorkais.

12.000 hommes en grève

Chicago, Ills., 1er mai. — Comme résultat de la journée du 1er mai, 12,000 environ, tant de Chicago que des alentours sont maintenant en grève. La moitié, soit 6,000 sont employés dans la construction des édifices.

Le libertinage à Chicago

Chicago, 1. — On apprend, de Chicago, que l'ordre a été donné à certains détectives, d'interdire, dans les cafés et les salles de danses, les danses connues sous le nom de "grizzly bear", "turkey trot" et "Frisco rag" et qui sont parait-il trop libres pour les vertueux habitants de Chicago.

Le barreau de Montréal

Montréal, 1er mai. — Les électeurs de l'association du barreau de Montréal ont été faites aujourd'hui, et ont donné le résultat suivant :

Bâtonnier, M. A. J. Brown K. C.; Syndic, M. A. C. Harwood, K. C.; Trésorier, M. S. Morin; Secrétaire, M. J. G. Poulin.

Conseillers : M. M. A. E. Delorimier, Arnold Wainwright, R. Delvaux, Pierre Boulac, S. Letourneau, C. A. Guertin, Frank J. Curran et C. De Martigny.

A la mémoire de Champlain

Ottawa, 1er mai. — Sir Sandford Fleming a reçu aujourd'hui une dépêche de France lui annonçant qu'un bloc de pierre venant de Brouage, place native de Champlain, vient d'être adressé à Ottawa pour être placée dans les fondations du monument qui sera élevé, ici, à la mémoire du fondateur de Québec.

Les socialistes manifestent à Montréal

Montréal, 1er mai. — Plusieurs centaines de socialistes ont parqué dans les rues, ce soir. Plusieurs de leurs chefs ont prononcé des discours contre le "capital".

La police, à un certain moment a interrompu la procession et a confisqué les drapeaux rouges.

Une seule arrestation a été opérée. Il y a eu, en somme, peu de désordre.

Lord-Crey est de retour à Ottawa

Ottawa, 14 Mai. — Son Excellence Lord Grey, la comtesse Grey et Lady Sybil et Evelyn Grey sont de retour à Ottawa depuis cet après-midi.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

NOUVEAUX JUGES DE PAIX

Par ordre en conseil passé récemment, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés juges de paix pour le :

District de Trois-Rivières. — MM. Joseph Bellefeuille, chef de police, de la cité de Trois-Rivières, Louis Girard, mécanicien, et Richard O'Grady, de Sainte-Brigitte des Saullis, comté de Nicolet.

District d'Ottawa. — M. Robert Cameron, marchand général, de Buckingham, comté d'Ottawa.

District de Montréal. — MM. Olivier Richer Lafèche, médecin, Joseph Narcisse Perrault, directeur-général des écoles, Séraphin Boucher, médecin, Eudore Dubeau, Chirurgien dentiste, Guillaume Dépatie, agent et John Jackson Milne, comptable, de la cité de Montréal, Napoléon Leduc, propriétaire, de la ville de Saint-Laurent.

District de Terrebonne. — MM. William Webb Alexander, médecin, Arthur Stackhouse, dentiste, de Lachute, Guy Demontigny, agent, Damien Saint-Denis, conducteur de voitures, Elisha Beaven, contre-maitre de chantier, de Sixteen Island Lake, comté d'Argenteuil.

District de Richelieu. — MM. Joseph Pineau, Antoine Phaneuf, cultivateurs, Louis Manguer, ferblantier, de Saint-Antoine, comté de Verchères.

District de Joliette. — MM. Fabien Lamoureux, boulanger, et Zotique Gauthier, bœurrer, de Saint-Henri de Maseouche, comté de l'Assomption.

District de Montmagny. — M. Allyre Métivier, marchand de bois, de Saint-Damien, comté de Bellechasse.

District de Québec. — MM. Henri Martin, Honoré Douville, cultivateurs, Henri Grandbois, marchand de bois, de Saint-Casimir, comté de Portneuf.

District de Rimouski. — M. Joseph Anicet Castonguay, gérant de compagnie, de Sayabec, comté de Matane.

Le fusil Ross

Extrait du Hansard de lundi dernier

M. HUGILES: Je désire poser une question au ministre de la Milice et de la Défense (sir Frederick Borden). J'ai un extrait emprunté à "Arms and Explosives" dans son numéro du 11 avril 1911. C'est une revue qui s'occupe de fusils et en général de nouvelles militaires. L'article est intitulé "Nécrologie au Lee-Enfield" et il s'exprime ainsi :

"En présentant le budget de l'armée, M. Haldane a déclaré que la question de l'adoption d'un nouveau fusil faisait l'objet d'une étude sérieuse et qu'aussitôt qu'un modèle aurait été choisi, il serait soumis à des épreuves et à des expériences. Le capitaine Courthope a demandé s'il s'agissait d'un fusil à répétition ou d'un fusil automatique et M. Haldane a répondu: "Un fusil à répétition naturellement. Le fusil automatique est encore bien loin et nous l'attendons, je crains que nous ne l'attendions longtemps".

Je tiens à demander au ministre de la Milice et de la Défense si, en raison du grand succès qu'à eu le fusil Lee-Enfield, c'est son intention d'attirer l'attention du gouvernement anglais sur le fait que le fusil canadien de Ross est considéré comme sans rival dans tous les pays du monde.

L'hon. sir FREDERICK BORDEN (ministre de la Milice et de la Défense): Je crois que je ne voudrais pas me hasarder aussi loin que cela. Mais si le ministre de la guerre d'Angleterre me demandait mon avis, je ne ferais un plaisir d'exprimer ma satisfaction pour les résultats obtenus avec le fusil Ross.

Il y a pain et pain

"Nous étions sans travail et avions faim", disaient Pierre Bécam, menuisier, et Paul Hocquaun, infirmier, au tribunal correctionnel de la Seine, qui les jugeait dernièrement.

Seulement, il y a faim et faim. Or, Bécam avait fait, lui, main basse sur un kilo de pain de ménage, tandis que Hocquaun, lui, s'était emparé de cinq cents grammes de pain d'épices.

Conclusion: le voleur de pain est condamné à quarante huit heures et le voleur de pain d'épices à huit jours de prison. Et cette répartition des peines ne manque pas d'équité: avec des épices, c'est plus cher.

Chez les libéraux de Fort-Williams

Une belle assemblée des membres de l'Association libérale de Fort William a eu lieu récemment; elle a été superbe, splendide. Plusieurs discours importants ont été prononcés; la politique du gouvernement Laurier, politique de progrès et de prospérité a été acclamée.

La réciprocité commerciale a été, à cette réunion d'amis de la bonne cause, approuvée sans réserve. Et à ce sujet, la résolution suivante a été adoptée "avec enthousiasme, par tous ceux qui étaient présents."

"Les membres de l'Association libérale de Fort William, réunis pour leur assemblée annuelle, sont heureux d'exprimer leur confiance illimitée dans le Très Honorable sir Wilfrid Laurier, et dans son cabinet et sont certains que le projet de réciprocité avec les Etats-Unis a reçu toute l'attention de sir Wilfrid Laurier, et aussi celle de son cabinet, que ce projet, une fois adopté par eux, apportera au pays des bénéfices incalculables et de toutes sortes."

Parmi les orateurs qui ont parlé sur cette question, nous remarquons M. John King, l'un des principaux hommes d'affaires de Fort William.

M. King a déclaré que si l'effort que les américains vont faire pour obtenir notre grain, une fois la convention douanière ratifiée, indique l'enlèvement des droits, alors, le traité ne pourra jamais être signé trop tôt. Je suis surpris, a dit M. King, en terminant, de voir qu'il se trouve encore quelqu'un contre la réciprocité.

L'ex-maire Pelletier, de nouveau président de l'Association, a aussi parlé dans le même sens, et a déclaré qu'il ne pouvait être mieux guidé, lui de même que ses concitoyens libéraux, que par l'homme qui depuis 1896, préside aux destinées de notre nation, par Sir Wilfrid Laurier.

UN DON SINGULIER

La municipalité de Pforzheim, grand-duché de Bade, il n'y a pas longtemps, était perplexé.

Voici les faits qui causaient cette perplexité: Un factieux anonyme adresse douze francs cinquante, avec prière de les placer et de ne pas toucher aux intérêts jusqu'à l'an 2300, où la somme entière, capital et intérêts, devra être distribuée aux pauvres.

Cette échéance semblant trop éloignée aux édiles pforzheimois, ils demandèrent au généreux anonyme, par la voie des journaux, la permission d'employer tout de suite la somme pour une oeuvre quelconque de bienfaisance.

Mais le donateur n'y voulut point consentir, et par la même voie, il maintint ses conditions, exposant que placés à 3 1/2 p. c., les douze francs cinquante donneront, en 2300., la jolie somme de trois millions cent vingt-cinq mille francs; ce qui ferait, à partir de l'an 2301, cent vingt-cinq mille francs à distribuer par an.

Elections du Barreau

L'élection du Barreau de la section de Québec a eu lieu hier après-midi, à 3 h., au Palais de Justice.

L'hon. L. A. Tassehercan, ministre des Travaux Publics et du Travail, et procureur-général intermédiaire, a été élu bâtonnier.

Les autres élus sont: Syndic, M. Eusèbe Belleau; Trésorier, M. Aimé Dion; Secrétaire, M. Ch. Smith. Conseil du Barreau: MM. C.E. Dorion, F. X. Drouin, A. J. Bender (de Montmagny), G. G. Stuart, F. Murphy, Ant. Galipeault, E. Roy et J. R. Chalouit.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE

A GRAND SACRIFICE Provenant de la Halle Champlain, tels que: portes, châssis soliveaux et beams en pin très sain, longueur 25, 30, 35 pieds, pierres de taille et autres. Le tout doit être enlevé avant 15 jours.

S'adresser sur La Place du Marché

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SECELAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable
Aucune dépense d'entretien, N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit,
DEFIE L'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture.
L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT
PRIX TRES MODERES
BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT
Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.
Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine
AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN:
Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS
Edifice Morin, 111 Cote de la Montagne, Québec.

Les PREVOYANTS DU CANAD

Assurance FOND DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 MARS 1911

Sections établies dans la Province.....	176
Nombre de sociétaires.....	10,098
Nombre des parts de pension.....	22,376
Total de l'actif au 31 mars 1911.....	\$94,361,55

ANTONI LESAGE, Gérant-général.

BUREAU-CHEF: — 139, rue St-Pierre, QUEBEC

Agents gérés pour Québec { Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph S. Colé, 93 rue St-Michel.

Bureau de Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"; J. ROULLARD, gér.

L. P. FERLAND

Agent spécial de Fidelity & Casualty Co.

93 rue St-Pierre, QUEBEC

CETTE COMPAGNIE ACCORDE des POLICES COMME SUIV:

Département de Fidélité.—Contre perte par défalcation des personnes de confiance.

Département de Vol.—Contre perte par vol.

Département des Glaces.—Contre perte par brisure accidentelle.

Département de Responsabilité.—1. Responsabilité des patrons. 2. Responsabilité des patrons publics. 3. D'Equipage. 4. Responsabilité d'employés dans l'ensemble. 5. Responsabilité de Médecins. 6. Responsabilité de Pharmaciens. 7. Responsabilité de Propriétaires. 8. Responsabilité d'Élevateurs.

Département de Bouilloires et de Volants d'Engins.—Contre perte de dommage à la propriété; pour blessures personnelles causées par la brisure ou l'explosion de volants d'engins ou de bouilloires à vapeur.



Propriétaires de Chevaux Lisez l'Éloge de

VIGORA

M. J. B. Morin, Ancienne Lorette
C'est avec plaisir que je puis aujourd'hui certifier que ma jument qui souffrait depuis plusieurs mois d'une TOUX OBSTINÉE ET CHRONIQUE, ATTAQUE DE SOUFFLE, est maintenant parfaitement guérie de ce malaise grâce au VIGORA.

(Signé) JOSEPH HAMEL
J. B. MORIN
MANUFACTURIER
Rue St-Joseph, Québec

VOTRE INSTALLATION DE LUMIERE ELECTRICITE

Comme nous avons le plus grand assortiment pour installations à l'électricité comprenant Electroliers, et que nous sommes en mesure d'exécuter à votre entière satisfaction tout travail de ce genre, nous comptons sur votre encouragement. Nous faisons une spécialité de décoration, électriques; d'Eglises, Théâtres, etc.

BOGUE & PICHER

18 RUE DE LA COURONNE
TELEPHONE 2727

Téléphone 1005 COUPE GARANTIE

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais. Haute-Ville